

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMORLAYE

Séance du **16 décembre 2020**

L'an deux mille vingt.....
Et le seize décembre.....
à vingt heures.....le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de M. MOULA N. – Maire.

N°101

Date de convocation
9 DECEMBRE 2020

Date affichage
21 DECEMBRE 2020

PRESENTS : M. MOULA N., M. FRANTZ S., Mme KLOECKNER C., Mme CARON V., M. GURDALA J-N., Mme CHANI Y., M. FEREC P., Mme GARBISO C., Mme WILLI F., M. FACQ J-M, Mme PENING B., M. BARBIER J-M., M. ROUX M., Mme PAUL G., M. AGOSTINI L., Mme DELEPIERE S., M. MARCHAL J-M., Mme PALANIAYE D., M. TSCHANHENZ R., Mme WOLF A-S., M. NADIM F., M. BEN GHOUZI P-Y., Mme ERNAULT E., M. RENARD E.

ABSENTS REPRESENTES : M. GOUJARD A. par M. FRANTZ S.
Mme DESMETZ C. par Mme GARBISO C.
M. HENRIQUET S. par M. MOULA N.
Mme GAUTIER A. par Mme PALANIAYE D.
Mme GOULET C. par M. BEN GHOUZI P-Y.

Secrétaire de séance : Mme KLOECKNER C.

OBJET :

Fusion des écoles « maternelle du Champ Vert » et « élémentaire du groupe Nord »

Le projet de fusion des écoles maternelle du Champ Vert et élémentaire du groupe Nord date de plusieurs années.

Madame Nicole LADURELLE, ancienne Maire de la commune, avait envisagé la fusion de ces écoles en 2014.

Après l'élection de mi-mandat de juillet 2017, la municipalité a adressé un premier courrier en date du 15 novembre 2018 à l'ancien directeur des services départementaux de l'Education nationale de l'Oise, M. CREPIN, lui précisant la volonté municipale de concrétiser le projet de fusion entre les deux écoles.

Divers échanges ont eu lieu entre le Maire et l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN), M. LEGRAND, en vue de la prochaine fusion des deux écoles (maternelle et élémentaire), projet qui avait obtenu un avis favorable de sa part.

En octobre 2018, un second courrier a été adressé à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise) pour confirmer la volonté municipale de réaliser la fusion suite aux divers échanges avec M. LEGRAND (IEN).

A l'issue de l'entretien téléphonique entre le Maire et la nouvelle DASEN, Mme COMPAGNON, le 15 avril 2020, en pleine crise sanitaire, la municipalité a pris la décision d'organiser une concertation la plus large possible par écrit, eu égard aux exigences sanitaires liées à la Covid-19.

Cette concertation a été suivie de trois réunions en visioconférence : **le 30 avril (18h30), le 1^{er} mai (10h00) et le 4 mai (18h30)**. Afin de poursuivre la concertation, une boîte mail a été créée à l'attention des représentants des parents d'élèves et des enseignants : concertation60260@gmail.com.

Le résultat de cette concertation s'est révélé positif, avec, à l'école du Champ Vert, 14 voix pour la fusion (soit 100% des voix délibératives), et, concernant l'école du groupe Nord, 54% des voix pour la fusion et 46% contre. En résumé, plus de 83% des représentants des parents d'élèves sont favorables à cette fusion et 50% du corps enseignant.

L'élément clé de cette fusion est le directeur unique qui sera l'interlocuteur privilégié de la municipalité et du corps enseignant. Cette fusion est essentielle :

D'une part :

- Le directeur unique sera à même de planifier les travaux, de coordonner les projets pédagogiques ainsi que les temps extra-scolaires ;
- Cela permettra d'éviter le turnover installé depuis plusieurs années dans les écoles de Lamorlaye et donc l'instabilité que cela implique.

D'autre part, cela apportera :

- une meilleure coordination entre les cycles et une meilleure continuité pédagogique avec un seul interlocuteur ;
- un maintien du lien de confiance école/ famille, qui sera ainsi entretenu de la maternelle jusqu'à l'élémentaire : fête de fin d'année commune, carnaval commun, projets de visuels communs.
- La mise en place de nombreux projets intéressants et structurants pour les élèves : chorale, lecture, tutorat, entraide entre les différents niveaux, etc.

A la suite du déconfinement de la population, un conseil de classe extraordinaire des écoles élémentaire du groupe Nord et maternelle du Champ Vert s'est tenu le 16 novembre 2020 à 18h30. Le Maire a retracé l'historique de cette fusion en présence des représentants de parents d'élèves des deux écoles, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ainsi que des élus de la ville et du corps enseignant.

Pour rappel, le conseil d'école ne donne qu'un avis consultatif. Le Conseil Municipal est seul décisionnaire, épaulé en l'occurrence dans sa réflexion par l'Éducation Nationale. Le Maire de la ville reste cependant le seul responsable du maillage scolaire de sa commune.

A l'issue de ce conseil d'école extraordinaire, 26 voix pour la fusion ont été dénombrées, 12 voix contre et 2 abstentions.

La municipalité, tout en se félicitant de ces résultats, a entendu les arguments de celles et ceux qui sont défavorables à la fusion ainsi que leurs inquiétudes. Les inquiétudes reposent principalement sur la possibilité d'une fermeture de classe si la fusion vient à se concrétiser ainsi que la naissance potentielle d'une classe à double niveau.

Pour la municipalité, la fermeture d'une classe semble peu probable, la tendance serait plutôt à l'ouverture d'une classe (sans aucune certitude sur ce point). Quant à la possibilité d'avoir une classe à double niveau, cette compétence revient à l'Education Nationale, et, dans tous les cas, cette décision est possible, même sans fusion.

Pour finir, la commission « services à la population », réunie le 9 décembre 2020, a rendu un avis favorable à l'unanimité pour la fusion de ces deux écoles.

Compte-tenu de tout ce qui précède, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la fusion des écoles « maternelle du Champ Vert et « élémentaire du groupe Nord », en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise.

Le Conseil Municipal,

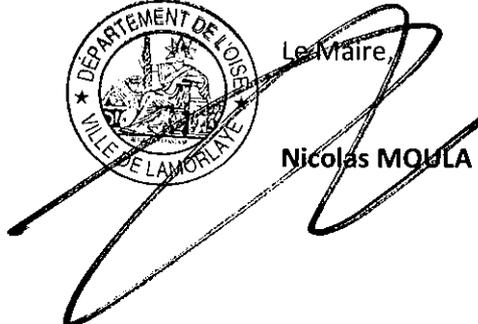
Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents et représentés,

Par 25 voix « pour » et 4 abstentions,

- **APPROUVE** la fusion des écoles « maternelle du Champ Vert et « élémentaire du groupe Nord », en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,
POUR COPIE CONFORME.

 Le Maire,

Nicolas MOULA